***Informations à diffuser aux parents pour la réouverture du 22 juin 2020 :***

**Chers parents,**

Suite à l’assouplissement des règles sanitaires dans la gestion du risque Covid-19, je vous annonce la reprise scolaire pour tous les élèves à partir du lundi 22 juin 2020, de manière obligatoire et selon les règles de présence normales. Tous les élèves pourront être accueillis en classe et à la cantine scolaire mais toujours dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires et du guide national du fonctionnement des écoles du 18 juin 2020, consultable à partir de ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/22-juin-accueil-de-tous-les-eleves-des-ecoles-et-colleges-303546>

Je vous prie donc de prendre connaissance des nouvelles conditions d’accueil à l’école Jean Moulin à travers son protocole spécifique. Dans ce cadre particulier, il vous est demandé, dans l’intérêt de tous, de bien respecter le fonctionnement de l’école, à savoir : l’accueil échelonné de 7h50 à 8h15 pour permettre une entrée fluide et dans le calme ; 7h50 les CM2, 7h55 les CM1, 8h00 les CE2, 8h05 les CE1, 8h10 les CP et les ULIS ; **le portail sera fermé à 8h15**. De-même, si un enseignant est absent, vous devrez absolument récupérer votre enfant. Des affichages aux entrées vous rappelleront certaines consignes de sécurité sanitaire toujours en vigueur. Seuls les élèves seront autorisés à entrer dans l’établissement ; les parents qui souhaitent communiquer avec les enseignants ou le Directeur devront d’abord appeler l’école, si nécessaire, un accueil sera programmé en respectant les mesures de distanciation.

Afin de prévenir une éventuelle circulation du virus et conformément au protocole, vous devez définir l’état de santé général de votre enfant avant de l’envoyer à l’école : prise de température et observation de signes d’affection (37.8°, toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), le cas échéant, vous devez le garder à la maison et consulter votre médecin. De même, en cas d’apparition de ces signes à l’école, le protocole de protection sera appliqué et vous serez prévenus ; **vous devez donc toujours être joignables**.

Cette troisième étape du déconfinement annonce le retour à un fonctionnement proche de celui d’avant la crise tout en restant vigilant. Même si la fin de l’année scolaire est proche, nous devons mettre à profit le temps restant pour se retrouver, faire un point d’étape sur les apprentissages scolaires, reprendre certains repères dans un cadre collectif et social avant le départ en vacances avec des pistes de travail et l’organisation des prises en charges spécifiques dans le cadre des vacances apprenantes (<https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304008>).

**Ecole Jean Moulin, la Direction.**